Suite au succès de la première campagne, **Sites & Cités en partenariat avec Atout France proposent de renouveler en 2021 la campagne de promotion touristique** #Remarkablefrance.

En 2019, **19 territoires adhérents** à l'association ont participé à cette opération et ont ainsi pu bénéficier d'une **création de contenu promotionnel multimédia ainsi que d'une visibilité nationale et internationale.** 

122 000 VISITES sur le site dédié

380 photos de territoires postées



80 VIDÉOS RÉALISÉES pour 19 territoires

jusqu'à

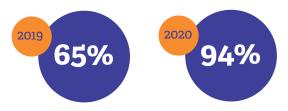
**4.7 MILLIONS DE VUES** 

www.france.fr/fr/campagne/remarkablefrance



## LES VACANCES DES FRANÇAIS EN 2020

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'été 2020 a été pour les Français, un moyen de redécouvrir la France.



Les départs en vacances des Français qui ont eu lieu en France

Nous notons un certaine attractivité des territoires ruraux et des petites villes pour les vacances, et les métropoles et les grandes villes pour les courts-séjours.

Le slow tourisme et les activités « hors des sentiers battus » sont plus que jamais au cœur des préoccupations des touristes français, souhaitant éviter les foules.

En cette période de crise, nous sommes soucieux d'accompagner nos adhérents dans la promotion touristique de leur territoire en nous préoccupant d'ores et déjà de leur visibilité touristique sur la période estivale 2021.







## **LA CAMPAGNE 2021** Niveau #RemarquableFrance d'engagement 5 volets de promotion 7000€\*: 10 000 € Référencement de chaque territoire sur le site internet dédié à la campagne www.france.fr/fr/campagne/ **jeredecouvrelafrance** Elaboration d'une stratégie marketing adaptée, déclinée selon la maturité touristique, la taille et l'appartenance régionale, les possibilités de programmation thématique de chacune des communes avec pour socle commun le «Slow Tourism» et le Patrimoine culturel **Création d'une identité digitale** autour de l'offre de chaque Réutiliterritoire et production de contenus (textes promotionnels, sation photos, vidéos...) Ces contenus seront à livrés aux territoires, des réutilisables pour leur propre communication et seront contenus réalisés mises en avant sur le site internet de la campagne. en 2019

Présence du territoire au sein d'une campagne de promotion et de médiatisation sur divers médias numériques : Newsletters, guides touristiques, revues en ligne...





Participation à des actions avec les représentations d'Atout France (Actions envers la presse, voyages d'influenceurs...)





<sup>\*</sup>Prix applicable uniquement aux territoires ayant participé à la campagne en 2019 et ayant déjà profité de la création de contenu.

## CE QUI CHANGE PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE DE 2019

**Le nom :** La campagne s'axera sur une cible plus nationale qu'internationale en 2021, aussi nous avons opté pour un nom à la Française : **#RemarquableFrance** 

Une claire distinction entre l'offre des courts séjours dans les grandes agglomérations et les vacances dans les petites et moyennes villes de charme dans un écrin de nature.





## **RETOUR SUR LA CAMPAGNE 2019**

### Un partenariat avec Word Else: Un couple d'influenceurs en voyage



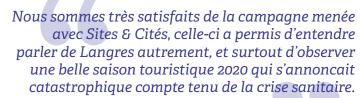
Pauline & Benoit ont créé World Else, un Carnet de voyage en ligne pour partager leurs aventures et découvertes auprès de leur communauté d'abonnés

Instagram: 50K / Facebook: 25 K

#### Des territoires satisfaits!



La campagne #RemarkableFrance nous a permis de récupérer des photos et visuels de grande qualité pour alimenter notre photothèque pour un petit budget. Les influenceurs ont été très professionnels et nous ont permis à la ville d'Auxerre de bénéficier de leur haute visibilité sur les réseaux sociaux. Nous avons également reçu beaucoup de sollicitations presse.









Nous continuons d'utiliser les visuels obtenus grâce à la campagne dans nos communications. Les vidéos réalisées par les influenceurs tournent sur les écrans des bureaux d'accueil du Beffroi de Calais, ainsi qu'au Camping pour promouvoir le territoire. C'est avec plaisir que nous reconduirons cette campagne en 2021 avec Sites & Cités.





# **Conditions pratiques de participation**

Pour participer à la campagne il vous faut :

- Obtenir l'accord de la commune ou la communauté participante d'ici la fin de l'année 2021 afin de lancer les travaux de production rapidement et pouvoir commencer les actions de promotion dés le printemps 2021
- Avoir un **référent technique touristique** capable de faciliter la mise en œuvre des différentes actions marketing envisagées.

Notez qu'il est possible de partager le financement de la campagne entre les organisations concernées (Commune, VPAH, Office de Tourisme, Communauté de communes...)



#### Au programme:

- Bilan de la campagne 2019
- Présentation de la campagne 2020
- Questions, réponses, échanges



